



Contact pour les renseignements et les inscriptions :
Isabelle GILBERT, Présidente - Tel : 06 12 65 20 18

SAISON 2024/2025 (du 1^{er} octobre 2024 au 30 septembre 2025)

TYPE DE LICENCE	ADULTES		JEUNES	Licence découverte (du 01/03 au 31/08)**	2 nd CIE
	COMPÉTITIONS	PRATIQUE CLUB			
Cotisation annuelle	88 €	88 €	88 €	44 €	88€
Licence annuelle* (sous réserve FFTA)	81 €	73 €	57 €	22 €	-
Total pour une inscription seule	169 €	161 €	145 €	66 €	88€
Total pour une inscription + tenue de Compagnie (40€)	209 €	201 €	185 €	-	-
Passeport de l'archer	5 €		5 €	-	-
Initiation (avec location d'un arc)	30 €		30 €	-	-
Tenue de Compagnie obligatoire	40 €		40 €	-	-
Total pour un débutant	244 €		220€	-	-

* Ce tarif tient compte de l'assurance de 0,28€

** Pratique en club jusqu'au 30/06

Réduction pour famille :

- 8 € pour la deuxième personne
- 16 € pour les personnes suivantes

Archers confirmés :

- Reprise de la saison salle le **10 septembre 2024** - Séances d'entraînements :
- - le mardi de **20h30 à 22h00**
- - le mercredi de **18h00 à 22h00**
- - le vendredi de **20h00 à 22h00**
- - le dimanche de **9h00 à 12h00**

Pour des raisons d'organisation, les jeunes archers confirmés ainsi que les adultes ne pourront pas s'entraîner pendant les cours des débutants.

Archers débutants :

- A partir de 11 ans (révolu ou sur la saison)
- 1 certificat médical de non contre-indication de la pratique du tir à l'arc en compétition datant de moins d'un an pour les adultes
- 1 questionnaire santé FFTA fourni à l'inscription pour les mineurs ou un certificat médical de non contre-indication de la pratique du tir à l'arc en compétition si réponse OUI au questionnaire
- **Saison salle**, les cours auront lieu au Gymnase Auguste Delaune (rue des Garonnes) à Sannois le **mardi de 18h30 à 20h30 (pour les adultes à partir de 16 ans) et le vendredi de 18h00 à 20h00 (pour les jeunes de 11 à 15 ans)**
- **Saison extérieure**, les cours auront lieu derrière le Palais des Sports Jean-Claude BOUTTIER (rue du Poirier Baron) à Sannois sur le terrain extérieur le **mardi de 18h30 à 20h30 et le vendredi de 18h00 à 20h00, pour tous les débutants**
- Réunion d'information pour les nouveaux adhérents le **vendredi 13 septembre 2024 à 19h00** dans notre Logis, 5 rue Jean Moulin, à Sannois
- Début de l'initiation le **mardi 17 septembre 2024 pour les adultes et le vendredi 20 septembre 2024 pour les jeunes**
- Location d'un arc pendant la période de l'initiation contre un chèque de caution d'un montant 300 €
- Inscription au concours des débutants : chèque de 9 € (remboursé par la compagnie si le jeune/l'adulte participe)
- **Matériel nécessaire à l'initiation :**
 - 8 flèches marquées sur le tube avec les initiales de l'archer
 - 1 carquois
 - 1 palette ambidextre cuir
 - 1 protège bras
 - 1 lacet de chaussure (dragonne)
 - 1 élastique d'échauffement
 - 1 paire de chaussure fermée à semelle plate
 - Être dans une tenue descente et sportive